



## Annexe A11-3

Monsieur le Maire  
Monsieur le Commissaire Enquêteur  
3 rue du 8 mai 1945  
37270 LARCAY

**SERVICE DEVELOPPEMENT URBAIN**

Dossier suivi par Magali GREZE  
☎ : 02.47.48.48.32  
mgreze@ville-saint-avertin.fr  
MG/SU/10-2020

Annexe A11-3

Le 29 octobre 2020

Objet : Plan Local d'Urbanisme de la commune de Larçay  
Enquête Publique en cours

Monsieur Le Maire,  
Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai pris connaissance de votre projet de PLU dans le cadre de l'arrêt de projet qui nous a été communiqué le 10 juin 2020. Nous n'avons pas émis d'avis à l'issue du délai de consultation en conséquence, celui-ci fut réputé favorable.

Néanmoins, il me semble important de porter une attention particulière au développement envisagé de ce territoire limitrophe à Saint-Avertin. C'est pourquoi, à l'occasion de l'enquête publique, je souhaite vous faire part d'un point qu'il me semble nécessaire d'aborder au PLU en cours d'élaboration.

L'urbanisation croissante de nos territoires engendre une augmentation significative du trafic routier de transit. Cette augmentation significative se reporte sur les flux de circulation permettant d'accéder à la Métropole et notamment sur des rues dont le gabarit est insuffisamment dimensionné (rue du Placier, rue de Cangé).

Afin de fluidifier et sécuriser les déplacements, le Département d'Indre-et-Loire envisage le prolongement du boulevard périphérique Sud-Est de l'agglomération ou l'aménagement d'une voie de contournement. La prise en compte de ce projet ne figure pas au PLU arrêté alors que le PLU approuvé de 2007 l'évoquait. En effet, le tracé de principe, qui se situe à l'Est de la Ligne LGV, est pris en compte au sein du plan graphique de notre PLU par la création d'une réserve foncière (n°4) au bénéfice du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Ainsi, dans une démarche prospective, l'intégration et la prise en compte de ce projet de prolongement du périphérique ou d'aménagement d'une voie de contournement à proximité de l'arrivée de la ligne 2 du tramway sont vivement souhaitées par la Ville de Saint Avertin. Le développement sécurisé et la maîtrise foncière de nos territoires mitoyens en dépend.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Saint-Avertin,

Le Maire,  
Vice-Président de TOURS METROPOLE VAL  
DE LOIRE



Laurent RAYMOND